

Carnets de géographes

12 | 2019

Géographie(s) des mobilisations

« Pour le terrain » mais « contre » la science ?

Contribution au débat sur les recherches engagées dans des mobilisations

Judicaëlle Dietrich and Phil Grim



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/cdg/5126>

ISSN: 2107-7266

Publisher

UMR 245 - CESSMA

Electronic reference

Judicaëlle Dietrich and Phil Grim, « « Pour le terrain » mais « contre » la science ? », *Carnets de géographes* [Online], 12 | 2019, Online since 31 December 2019, connection on 06 January 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/5126>

This text was automatically generated on 6 January 2020.



La revue *Carnets de géographes* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

« Pour le terrain » mais « contre » la science ?

Contribution au débat sur les recherches engagées dans des mobilisations

Judicaëlle Dietrich and Phil Grim

« On » a gagné ?

- 1 Cette interrogation renvoie à une mobilisation contre un projet actuellement avorté¹ de construction d'autoroute au cœur d'un territoire au sein duquel, nous, auteur.e.s de ce papier, mais aussi habitant.e.s, vivons, évoluons et militons. Le projet concerné vise la construction d'une seconde autoroute visant à relier Saint-Etienne et Lyon. Notre implication dans cette mobilisation prend corps au sein du Réseau des Géographes Libertaires, qui a milité depuis plus de 18 mois avec d'autres collectifs contre la réalisation de cette infrastructure, à partir d'un argumentaire scientifique visant à montrer les impacts négatifs de cette autoroute, tant d'un point de vue social, économique qu'environnemental, ainsi que son inutilité. D'autre part, il s'agissait aussi pour nous de comprendre les registres de la lutte, discours et rapports à l'espace mobilisés pour légitimer les positionnements, en particulier la quête d'alternatives à ce projet d'infrastructure lourde (encadré).

Encadré : Cadrage du terrain

La publication intervient après l'écriture de ce texte. Afin de clarifier notre positionnement au moment de la rédaction, il nous semble important de revenir sur les démarches qui ont été menées ensemble et/ou successivement afin de construire l'objet de recherche concerné. La lutte contre le projet d'autoroute A45 remonte aux années 1990. Notre investissement actif est bien plus tardif, faisant suite à l'accélération de la possible réalisation à partir du vote du financement du projet par les collectivités territoriales en juillet 2016. Le collectif de la coordination des Opposant.e.s à l'A45, créé à ce moment-là, constitue le terrain

d'enquête à partir duquel nous menons nos réflexions. C'est avec le collectif que s'est construit progressivement l'objet de recherche afin de répondre à différents objectifs. D'abord, il a fallu répondre une commande du collectif de mettre en évidence les dynamiques de périurbanisation afin d'éclairer le contexte dans lequel s'inscrit l'autoroute. Cela s'est traduit par la réalisation de synthèses et de présentations orales lors d'événements publics mais aussi par la réalisation de cartes thématiques : trafic routier et ferroviaire, Zones à urbaniser et synthèse des PLU sur tout le périmètre concerné, évolution de la population et des logements programmés, élaboration d'un modèle d'évaluation de la connectivité écologique (Bourgeois, 2019) associée à l'implantation de l'infrastructure. En parallèle, un travail qualitatif, à partir d'entretiens, d'observations et de participations, visait à comprendre les positionnements des militant.e.s et leur rapport à l'espace à partir des argumentations élaborées contre le projet et les alternatives envisagées (Dietrich, à paraître). Ce deuxième volet sur les mobilisations en cours se poursuit dans un contexte où le projet semble définitivement abandonné mais qui interroge le collectif sur les pistes et les projets alternatifs à élaborer.

- 2 A travers les différents moments d'échange avec les autres militant.e.s, tels que les réunions mensuelles de la Coordination des Opposant.e.s contre l'A45 ou les événements thématiques (novembre libertaire 2017, rencontre de la Confédération paysanne, réunions d'informations et soirées débats, rassemblements festifs de 2017 et 2018), nous avons vécu l'expérience d'une recherche « sur » et « pour » le terrain, qui nous a incité.e.s à porter un regard réflexif sur notre posture, notre engagement, ainsi que sur les avis portés sur notre pratique par des collègues et militant.e.s rencontré.e.s.
- 3 C'est cette expérience que nous avons voulu relater dans ce *Carnet de débat*, afin d'alimenter la controverse encore vive sur la posture du/de la chercheur.e. Nous rappellerons ainsi, à partir de notre regard de géographes, comment l'engagement du/de la chercheur.e est toujours questionné en sciences humaines et sociales et proposerons un avis sur l'impossible dégageant de nos travaux d'enseignement et de recherche, puis nous finirons cette réflexion sur le renversement des rapports de force en jeu entre l'activité militante, le rythme d'une mobilisation et la production d'une recherche, à partir de notre expérience « pour » et « sur » le terrain.

Le rapport du/de la chercheur.e à son terrain et à son institution : de l'impossible neutralité

- 4 Malgré les évolutions sensibles dans l'approche de la recherche, démontrant notamment l'intérêt social de la co-construction de savoirs avec des non-scientifiques (Longtin, 2010 ; Fontan *et al.*, 2013, entre autres), et l'essor d'un positionnement critique et politique en géographie (Clerval *et al.*, 2015 ; Chartier et Rodary, 2016 ; Springer, 2018 entre autres), portant en lui la valorisation de recherches situées, des textes récents, que ce soit dans les sphères académiques (Laslaz, 2017) et non-académiques, réinvestissent l'exigence de neutralité que les chercheur.e.s devraient s'appliquer, souvent en l'assimilant directement à la notion d'objectivité, ou plus souvent encore, n'estiment pas utiles de positionner le propos énoncé, invisibilisant le sujet énonciateur et proposant alors un discours apparemment neutre. Ces deux concepts méritent une clarification sémantique : selon *le Littré*, la neutralité, terme à connotation militaire,

désigne l'absence de parti pris dans des questions ou des débats, ce qui renvoie aux rapports pratiques entre personnes et groupes sociaux, tandis que l'objectivité n'est pas clairement définie au regard de l'exigence scientifique. *Le Petit Larousse* apporte un éclairage : est désignée comme objective la qualité de faire abstraction de ses préférences et ce qui est conforme à la réalité et décrit avec exactitude. Notons toutefois que l'édition du *Littré* de 1960 proposait la définition suivante : « *soumission de l'esprit à l'objet dans la recherche scientifique* », il s'agit alors d'évoquer un rapport cognitif à l'objet et de mettre en évidence les méthodes qui permettent de mieux le comprendre. Ces définitions de dictionnaires de langue française suffisent à soulever un premier problème : l'assimilation récurrente entre neutralité et objectivité, associées aux critiques sur les recherches engagées, ne permet pas de distinguer ces deux questions, ni de montrer que l'enjeu des usages sociaux des connaissances (dont l'appel à la neutralité pense pouvoir s'extraire). Ces enjeux se posent pour toute recherche, nécessairement située, quand bien même elle vise l'objectivité par la démarche scientifique mobilisée. Les chercheur.es doivent-ils/elles être soumis.es à leur objet de recherche ? Peuvent-ils/elles nécessairement se positionner en retrait ou détaché des débats sociétaux ?

La place des jugements de valeur dans la science : une question controversée

- 5 Pour répondre à cette question, il convient de revenir sur l'argument de la « neutralité axiologique », qui s'appuie sur une conception attribuée à Max Weber de la science² : le/la chercheur.e doit suspendre son jugement de valeur et objectiver son propos pour viser cette neutralité. Se pose ainsi et en opposition la question de l'engagement des chercheur.e.s, qui, en ce qui concerne les sciences humaines et sociales, remettrait en cause la validité des analyses produites dans ce contexte.
- 6 Une exploration bibliographique non exhaustive sur la question permet d'analyser différentes formes d'engagement de la part des chercheur.e.s et de dresser divers regards sur la question. Béatrice Fleury-Vilatte et Jacques Walter (2002) commentent notamment un débat d'idées sur ce sujet. Les auteur.e.s relatent les propos de la sociologue Nathalie Heinich à partir d'une forme de « neutralité engagée », qui lui semble indispensable, à l'instar du géographe Lionel Laslaz (2017), qui parle de « détachement », pour permettre une compréhension globale des enjeux identifiés et offrir un gage de confiance pour l'ensemble des acteur.e.s scientifiques et non-scientifiques impliqués, que remettrait notamment en question une prise de position individuelle. Cette neutralité est néanmoins remise en cause, dans ce débat, par Yannis Thanassekos (2002), qui conteste la possibilité de suspendre le jugement de valeurs dans certains domaines de recherche de sciences sociales, dans son cas les controverses en histoire. Selon lui, la posture du chercheur et de la chercheuse, de l'expert.e et de l'intellectuel.le peuvent percoler. L'historienne Annette Wieviorka pense, quant à elle, que la distanciation du chercheur par rapport à son objet, et donc l'objectivation scientifique, est impossible, de par le rôle de transmission (« passeur de mémoires » obtenues au contact d'individus) dévolu aux chercheur.e.s, travaillant de manière qualitative sur des sources orales ou des témoignages (ici les souvenirs de déportés). Thomas Alam *et al.* (2012) rappellent, d'un point de vue général, qu'enquêter, s'informer, observer, interroger, participer à la vie d'une communauté, en somme les

bases du métier de chercheur.e, c'est déjà être engagé « dans » son terrain. Un autre sujet que l'on ne pourra développer ici renverrait aux implications de la présence d'un.e scientifique « sur » le terrain, de sa nécessaire influence par rapport à sa non-présence initiale, et des effets que cela peut produire sur l'objet de recherche et réciproquement (comme développé par Morelle & Ripoll (2009)). Mais il s'agit plutôt de reconnaître que les chercheur.e.s et les objets de recherche sont profondément insérés dans des rapports de pouvoirs (dissymétriques) que les sciences sociales visent à comprendre. Plus encore, les chercheurs restent inscrits dans le monde social, et gardent des jugements de valeurs et des présupposés qui influent sur le choix de leur objet de recherche et sur l'utilité que l'on peut conférer à la recherche. Et de pointer que la mise en évidence de ces jugements de valeur est une des modalités de la positionnalité des chercheur.e.s pour tenter d'objectiver leur démarche de recherche.

Une recherche réellement indépendante ?

- 7 Cette (trop) rapide recension bibliographique montre que l'impératif de neutralité ne constitue pas une orientation unanimement partagée. Et l'on peut d'autant moins la défendre lorsque les besoins de la recherche scientifique ne permettent pas leur mise en application, à commencer par son indépendance. Nous défendons l'idée que les conditions de production de la recherche ne permettent pas de produire un savoir qui serait neutre et dégagé. Il ne s'agit pas seulement de pointer les transformations récentes de la recherche en France, voire plus globalement, appuyant des processus de privatisation et de néolibéralisation, mais de mettre en évidence les conditions de production des recherches sur le terrain. Tout en étant connecté.e.s à une unité mixte de recherche, les chercheur.e.s qui ont contribué à ce travail relèvent de statuts très différents, et il s'agit ici de souligner de fait l'« engagement » personnel en temps, en énergie et en argent qu'implique la production d'un travail de recherche, en particulier pour certain.e.s, de par leur situation précaire, au même titre que tout autre militant.e qui s'investit pour une cause ou dans une lutte. Ainsi, la question du financement de la recherche se doit d'être soulignée. Parce que les lignes budgétaires sont fléchées sur des thématiques particulières, parce que des jeux d'acteur.e.s et de réseaux favorisent la mise en (in)visibilité de certains projets, parce qu'aucune recherche ne peut aboutir sans un investissement financier public ou privé minimal, les conditions initiales de production du savoir ne sont pas neutres.
- 8 En ce qui concerne notre expérience, la participation dans la mobilisation est antérieure à toute recherche, et c'est en tant qu'habitant.e et militant.e que quelques géographes se sont engagé.e.s contre le projet d'autoroute. Par ailleurs, l'investissement de notre collectif a été directement sollicité par des membres de la Coordination des Opposant.e.s à l'A45, identifiant les autres apports qu'un travail de recherche pouvait fournir. En outre, plus qu'un simple « regard extérieur », ce sont bien les compétences et les outils spécifiques du/de la géographe qui ont rendu légitime la présence de notre collectif. C'est à ce moment-là qu'un petit financement universitaire a pu être dégagé, prenant notamment en charge deux masterant.e.s, un peu de matériel et la production de cartes et de documents. Ce financement est cependant déconnecté d'enjeux sociaux et politiques, assuré par notre établissement de rattachement afin d'appuyer l'émergence de nouveaux terrains pour ses chercheur.e.s titulaires. En revanche, étant donnée la nature polémique du sujet à l'échelle de la région lyonnaise, toute subvention de ce travail par les appels à projets de la Région

était a priori inenvisageable, du fait du fléchage des thématiques notamment, et, sans doute, des partenaires identifiés dans la recherche. Cette situation nous permet de revenir sur un point et d'abonder le propos précédent : la recherche publique n'est pas pleinement indépendante, et les échelons du service public, dont certain.e.s d'entre nous relèvent, portent en eux beaucoup d'idéologies, sous couvert cependant de neutralité et d'objectivité. C'est à ce titre qu'un véritable débat s'est exprimé au sein d'espaces de discussion avec quelques collègues alors que nous présentions les actions associées à ce travail : qui sert-on ? A qui sert-on ? Est alors apparu le difficile questionnement de la place des chercheur.e.s dans la société civile, et la prise de conscience que servir l'Etat et/ou ses collectivités n'est pas un gage de neutralité. Si la recherche publique permet encore un peu d'autonomie selon les sujets d'étude, y compris l'étude des mobilisations dont certaines dimensions peuvent être contestataires, le fait de se positionner clairement en opposition des orientations politiques stratégiques de la Région et de certaines collectivités (bien que cohérent dans les thématiques) a d'autant limité nos possibilités de financement et donc les conditions de réalisation de la recherche, reflétant en soi une influence politique dans l'attribution potentielle de crédits universitaires.

La norme, une connaissance objective ? Quelques réflexions sur les usages sociaux des résultats

- 9 Ainsi, il nous semble impossible voire paradoxal de revendiquer une posture neutre en sciences humaines et sociales, surtout pas au regard des conditions actuelles de la production des savoirs, ce qui peut être confirmé par notre expérience dans l'institution. Un des arguments, souvent affiché par les collègues en contrepartie de l'exposé qui vient d'être établi, consiste à revendiquer le détachement du/de la chercheur.e, qui devrait seulement intervenir pour diffuser des savoirs, apporter un éclairage en amont de la décision publique (Laslaz, 2017), ce qui, en soi, cautionne une fabrique de savoirs qui n'est ni objective ni neutre, marquant ici la position dite de « conseiller du prince » comme une des figures de l'engagement (Mauger, 1995). Ces éléments nous semblent importants à questionner dans un contexte où « l'intérêt général » et « l'utilité publique » du projet ont été énoncés afin de légitimer la construction de l'infrastructure.
- 10 Un des exemples qui peut être mobilisé pour étayer cet argument consiste en l'instrumentation de l'action publique par la production de normes construites sur la base d'un savoir scientifique. Pierre Lascoumes (2007) analyse finement ce phénomène et le considère d'ailleurs comme un « *impensé de la sociologie politique* ». Ainsi, les décisions publiques concernant la santé environnementale, au regard de problématiques sur la qualité de l'air ou bien le climat urbain, s'appuient majoritairement sur une abondante production scientifique de nature quantitative (statistiques, modélisation numérique etc.), véhiculant « *un langage commun et des représentations qui créent des effets de vérité et d'interprétation du monde s'imposant à tous les acteurs* » (Lascoumes, *op.cit.*). La détermination d'un seuil quantitatif à ne pas dépasser, la production d'une carte, d'un tableau statistique sont alors considérés comme des « livrables » scientifiques, pour reprendre les termes de la novlangue managériale, dont les usages sont rarement questionnés, et appuyés potentiellement par l'effet d'autorité d'une étude scientifique.

- 11 Pourtant, derrière chaque production scientifique se cache une méthodologie, des choix, des limites (certes exposées dans des articles scientifiques, pas toujours accessibles à tou.te.s et dont le contenu vulgarisé ne permet pas toujours une transcription fidèle), des acteurs agissant en réseaux et dans le cadre d'une hiérarchie, ainsi qu'un contexte socioéconomique ou bien socioculturel qui favorise la visibilité de certaines questions sociétales ou bien leur mise à l'écart. Pierre Lascoumes, mais aussi Isabelle Roussel (2015), le démontrent concernant, par exemple, la prise en compte tardive des enjeux sanitaires dans les politiques publiques de prévention de la qualité de l'air, qui s'est d'abord construite par la promulgation de deux instruments, la norme et l'alerte, « *outils de gestion d'une technostructure liant l'administration à l'industrie* » (Roussel, *op.cit.*). Ce propos vient rappeler que le choix d'un instrument ou bien l'adoption d'une norme n'est pas neutre, pour reprendre les propos de Pierre Lascoumes, et que, derrière les volontés de neutralité, par l'adoption de données statistiques ou de seuils, se cachent des choix, des orientations, une épistémologie, des contraintes professionnelles, un contexte socioéconomique ou socioculturel, des jeux d'acteurs, un itinéraire personnel, des convictions qui viennent ébranler le mythe inaccessible d'une « neutralité axiologique », qui, à notre sens, désincarnent totalement la recherche en cours, la privent d'une matière et d'un regard singuliers ainsi que de bénéfices substantiels, comme nous le verrons dans la troisième partie de ce *Carnet*.

Comment l'engagement remanie-t-il les cartes de la recherche ?

- 12 La participation à une mobilisation collective et la recherche sur les formes et le fonctionnement de cette mobilisation sont profondément imbriquées. Les implications de cette imbrication s'entendent à plusieurs niveaux permettant de revenir sur notre place « pour » et « dans » le terrain ; comment elle s'articule avec l'organisation d'une recherche, les questionnements que cela soulève, une fois admis notre investissement personnel et collectif dans une lutte, au sein d'autres groupes militants.
- 13 Tout d'abord, il faut souligner que l'engagement dans la lutte a présidé à tout dispositif de recherche. Ainsi, il n'y a pas eu de « choix » d'un terrain en fonction de sa « pertinence » par rapport au sujet ou à la problématique, d'élaboration d'hypothèses en amont, de construction du sujet de recherche appuyé sur une méthodologie anticipée. La dynamique de la recherche et ses exigences n'ont ainsi pas été produites et organisées par les chercheur.e.s investi.e.s mais par les modalités du terrain et les demandes des militant.e.s en production d'informations, de documents et de compréhensions. Ainsi, ce n'était plus les chercheur.e.s qui créaient et inventaient « leur » terrain, en élaborant une approche, des méthodes pour répondre à des objectifs spécifiques formalisés a priori. Le premier élément à soulever est donc la dimension profondément inductive qui nécessite aussi une négociation de la place du/de la chercheur.e avec les enquêté.e.s et la construction progressive de l'objet de la recherche. C'est un véritable repositionnement qui s'opère alors car les chercheur.e.s ne sont plus en situation de « maîtriser » (pour ne pas dire dominer) « leur » terrain (car toute cette dimension de possession associée aux objets ou aux lieux des travaux de recherche indique bien, au-delà de travers de langage, le positionnement implicite de chercheur « au-dessus », « dégagé » des problèmes matériels et des conflits qui font partie de tout groupe, ici organisé pour se mobiliser contre une grande infrastructure).

Ce repositionnement remet donc en cause toute idée de neutralité ou de distance parfois présentée comme exigence d'une production scientifique, mais, plus encore, opte pour une situation « en-dessous », au service des besoins de ce groupe et de cette lutte. Il ne s'agit cependant pas d'homogénéiser cet ensemble trop simplement. Les entretiens menés ont pu montrer la diversité des référentiels des militant.e.s au sein d'une même mobilisation contre une infrastructure. L'imbrication de la démarche scientifique avec une mobilisation en cours implique de questionner nos pratiques de terrain, au prisme de l'éthique notamment (Morelle & Ripoll, 2009 ; Dietrich 2015).

- 14 Ce refus d'une position élitiste se comprend dans une démarche plus large de notre collectif géographe, qui vise à repenser pratiques et outils de la discipline pour des réflexions et productions de savoirs plus horizontales sur des bases libertaires (Detemple, 2018). De fait, nombre d'outils académiques affichent aujourd'hui ces principes, marquant les limites épistémologiques d'un savoir surplombant. Ces outils se retrouvent sous le vocable de la « participation », qui se construit de plus en plus comme une méthodologie quasi obligatoire. Dans les ateliers que nous avons organisés, il nous a cependant paru important de ne pas mettre en place des pratiques qui donneraient l'illusion de recueillir avis et savoirs qui ne seraient jamais utilisés, transmis, utilisés ou repris dans les processus décisionnels. Il ne s'agissait pas non plus de faire office de « contre-expertise », qui apporterait un point de vue perçu comme plus valide, ou en tout cas capable de proposer un projet alternatif, par rapport aux plus concerné.e.s, les militant.e.s ayant construit des connaissances extrêmement poussées sur le projet et leur territoire, ce que Léa Sébastien (2013) qualifie de « résistance éclairée ». Concrètement, les orientations du projet d'autoroute ou ses alternatives n'ont jamais fait l'objet d'une véritable concertation organisée et souhaitée par les acteurs publics porteurs, ni d'un travail approfondi avec les habitant.e.s du/des territoires en jeu autre qu'une simple enquête publique.
- 15 Malgré l'organisation de cette recherche peut être « moins académique », il faut insister sur l'idée que l'engagement ne détruit pas pour autant la scientificité. Dans ce contexte de conflit, la production des données et leur usage est un véritable enjeu. D'abord, parce qu'il s'avérerait nécessaire de mettre en évidence les opérations de communication organisées par les pro-A45 soutenus par des structures publiques et privées ayant des financements importants. Ainsi, face à une campagne de publicité à Saint-Etienne défendant le projet autoroutier, à la désinformation sur la durée de la déclaration d'utilité publique, aux discours soulignant les dynamiques économiques qui seraient initiées par un tel aménagement, il a fallu répondre point par point. L'acquisition des données et leur traitement est un des privilèges de nos positions de chercheur.e.s car, même si ces données sont publiques, elles ne sont souvent pas facilement accessibles. Plus encore, pour éviter tout discrédit de la mobilisation, une exigence de qualité est à tenir dans ce contexte de conflit. Ainsi, tout en étant directement connecté à un engagement, la production de savoirs a relevé des mêmes soucis de scientificité, demandant du temps, de la collecte et du traitement de données quantitatives – que nous avons cartographiées pour les diffuser et travailler dessus avec les habitant.e.s –, des ateliers de restitution, des échanges lors de manifestations pour revenir sur les données et normes produites par des instances bureaucratiques, des entretiens qualitatifs pour questionner les ressorts de cette mobilisation.
- 16 La posture engagée de nos travaux ne se substitue donc pas aux impératifs de scientificité communs à toute recherche. Elle relève même, comme l'ont constaté

également Thomas Alam *et al.*, (2012), d'un intérêt scientifique réel, dans le sens où elle permet une acquisition directe et indirecte d'informations inaccessibles autrement. Deux exemples peuvent être cités : le premier concerne une compréhension très fine des engagements des militant.e.s dans un contexte de mobilisation « pour » le territoire, mais pas « avec » les territoires compte tenu de la nature socio-économique très hétéroclite du terrain. C'est ainsi, au contact prolongé des militant.e.s et au cœur de leurs scènes d'action, qu'ont pu être perçus et retranscrits les motifs d'attachement de chacun.e à son territoire, son patrimoine, sa mémoire, ainsi que son émotion et sa revendication, ce que permet en général l'observation participante, dans ce cas l'« observation militante » serions-nous tenté.e.s de dire. Le second exemple concerne l'attribution de données de suivi faunistique par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), qui n'a pu être possible que par notre positionnement contre l'infrastructure, la LPO se refusant de les communiquer à tou.te.s partisan.e.s de l'A45. Ces deux exemples illustrent, de manière non exhaustive, les bénéfices d'une recherche engagée en termes de scientificité de l'étude.

- 17 Finalement, l'affichage d'un positionnement engagé permet de réfléchir et de questionner les implicites de toute recherche, en interrogeant les normes et les seuils mobilisés, les outils utilisés et les méthodes mises en place. Ainsi, la production de la recherche n'est pas nécessairement moins valide ou moins scientifique ; elle met, en revanche, le terrain au cœur de la pratique, inverse les rapports de domination usuellement pratiqués et permet même, dans le cas de notre exemple, un gain de scientificité que n'aurait pas permis une posture apparemment plus « dégagée ». Tout.e chercheur.e peut ainsi prendre conscience de sa subjectivité, de sa part dans le terrain et prendre la mesure des implications de ses productions, qu'elles soient sociales économiques et politiques... mais par une démarche justifiée et un positionnement explicite maintient une visée d'objectivité, si difficile qu'elle soit à atteindre. Il est intéressant également d'observer que le train de la production scientifique, dans le cadre de cette recherche, a changé également : ce n'est plus la recherche qui donne le rythme, mais la mobilisation et le terrain, en fonction des besoins de la lutte, de la nécessité formulée de données et d'informations, des impératifs et soubresauts y compris d'ordre politique, le temps de l'écriture et de la restitution « auprès des pair.e.s » arrivant plus tard et pas toujours en phase avec les dates des appels à communication.

Un éloge de la fragilité

- 18 Les réflexions abordées ici nous permettent, en ouverture de ce *Carnet*, de revenir sur des extraits d'un mémoire universitaire (Detemple, 2018), qui vise à saisir les modalités de notre engagement dans une lutte, dans cette lutte, et de la production de la recherche qui en est associée. Ces extraits relatent les propos de deux des personnes qui ont été interrogées, chercheur.e.s ou non, pour comprendre les motifs de leur engagement et de leur militantisme au sein du Réseau des Géographes Libertaires (RGL), mais aussi en dehors.

« C'est donc une expérience de terrain, souvent accolée à une expérience engagée, et le plus fréquemment associée à une émotion, qui fonde l'approche de certains membres du RGL, en tant que personne, d'abord, mais également en tant que géographe.

Ainsi, pour Gabriel, c'est la conscience d'une dimension spatiale importante dans son expérience de vie, émotionnelle et affective, qui explique en partie ses choix de recherche, qu'il ne dissocie pas de ses choix de vie. Les membres du RGL partagent tous une grande sensibilité aux dimensions spatiales des luttes, dont les acteurs déploient le plus souvent des pratiques et des stratégies géographiques : on peut ainsi penser aux mouvements d'occupation de places publiques comme le mouvement Occupy Wall Street, celui des Indignés ou encore les occupations lors des révolutions arabes, mais aussi aux pratiques d'appropriation qui ont lieu dans les diverses ZAD. C'est aussi ce que met en avant Valentin : « Et en tant que géographe, on est forcément interpellés par ça, parce que le territoire devient un vecteur de lutte majeur, sans doute, qui fait plus sens aujourd'hui que ce qu'on appelait les classes sociales ou autres ».

- 19 Cet extrait illustre bien, comme évoqué plus haut, le poids des émotions, de la sensibilité, la place prédominante de l'attachement au terrain, ainsi que l'influence du parcours personnel de chacun.e dans son expérience professionnelle, militante ou non, qui rappelle à quel point l'expérience de détachement ne peut constituer qu'un mythe inatteignable et un dogme de reproduction de pratiques de domination sociale, qu'il convient de comprendre et contre lequel il nous semble impératif de lutter.

BIBLIOGRAPHY

ALAM T., CURRUCHAGA M., O'MIEL J. (2012), « Science de la Science de l'Etat : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, vol. 87, n°3, pp. 155-173.

CHARTIER D., RODARY E. (2016), *Manifeste pour une géographie environnementale*, Paris, Presses de Sciences Po, 440 p.

CLERVAL A., FLEURY A., REBOTIER J., WEBER S. (dir.) (2015), *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 399 p.

DETEMPLE M. (2018), *Le Réseau des Géographies libertaires. Epistémologie d'un engagement en géographie*, Mémoire de recherche (non publié), 195 p.

DIETRICH J. (2012), « Critique du terrain ou terrain critique : de la construction d'un positionnement éthique de recherche dans l'altérité », *Carnets de Géographes*, n°5, rubrique « Carnets de terrain », Varia [en ligne : <https://journals.openedition.org/cdg/1080>].

FLEURY-VILATTE B., WALTER J. (2002), « L'engagement des chercheurs », *Questions de communication*, n°2, pp. 105-115.

FONTAN O., LONGTIN D., RENE J.-F. (2013), « La recherche participative à l'aune de la mobilisation citoyenne : une innovation sociale de rupture ou de continuité ? », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 25, n°2, pp. 125-140.

LASCOUMES P. (2007), « Les instruments d'action publique, traceurs de changement : L'exemple des transformations de la politique française de lutte contre la pollution atmosphérique (1961-2006) », *Politique et Sociétés*, vol. 26, n°2-3, pp. 73-89.

LASLAZ L. (2017), « Jalons pour une géographie politique de l'environnement », *L'Espace Politique*, n°32 [en ligne : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/4344>]

LONGTIN D. (2010), « Revue de la littérature : la recherche-action participative, le croisement des savoirs et des pratiques et les incubateurs technologiques de coopératives populaires », *Les cahiers du CRISES*, 80 p.

MORELLE M., RIPOLL F. (2009), « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », *Annales de Géographie*, n°665-666 : « Justice spatiale », pp. 157-168.

RIPOLL F. (2018), « Pour une science sociale "critique" (et "réflexive") car "scientifique" ? Retour sur les rapports entre l'épistémologique et l'éthico-politique », *Sur la dimension spatiale des rapports sociaux : inégalités, dominations, mobilisations. Vol. 3 : (Pro)positions pour une « socio-géographie critique et réflexive »*, Dossier pour l'Habilitation à diriger des recherches, Université Paris Est, pp. 595-644.

ROUSSEL I. (2015), « Episodes de pollution et dispositifs d'alerte en France : une vision historique et sociopolitique », *Pollution Atmosphérique, numéro spécial*, pp. 40-66.

SEBASTIEN L. (2013) « Le nimby est mort. Vive la résistance éclairée : le cas de l'opposition à un projet de décharge, Essonne, France », *Sociologies pratiques*, n°27, pp. 145-165.

SPRINGER S. (2018), *Pour une géographie anarchiste*, Montréal, Lux Editeur, 303 p.

THANASSEKOS Y. (2002), « Étude de la mémoire et engagement militant », *Questions de communication*, n°2, pp. 129-136 [en ligne : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7085>]

NOTES

1. A l'heure de l'écriture de ce texte, le projet est considéré comme annulé depuis la décision de Mme Borne, Ministre des Transports, prise début octobre 2018.
2. Sans proposer ici une synthèse, il s'agit ici de souligner la dichotomie associée à la lecture courante de Weber (discutée notamment par Fabrice Ripoll (2018)).

ABSTRACTS

Délivrez-nous de la « neutralité axiologique » ! Invité.e à sortir des cadres de pensée dominants, notamment au regard des injonctions institutionnelles, le/la chercheur.e qui, dans le cadre de ses travaux, revendique un positionnement engagé, peut voir ses propos rapidement balayés sous couvert d'un manque d'objectivité. En contrepoint, l'inscription dans un positionnement critique, que nous assumons, est régulièrement marquée par une exigence d'engagement. Le propos de ce court texte vise donc à questionner certaines implications, tensions et contradictions qui s'appliquent quand des chercheur.e.s assument un engagement professionnel sur des enjeux politiques, en particulier des mobilisations.

AUTHORS

JUDICAËLLE DIETRICH

UMR 5600 Laboratoire Environnement Ville Société, Université Lyon 3 Jean Moulin
judicaelle.dietrich@univ-lyon3.fr

PHIL GRIM

Docteur en géographie, auteur anonymisé à sa demande